

Sainte Montaine Sauvegarde de l'Environnement

Bulletin d'information des adhérents : octobre 2016

Editorial :

Depuis sa création en décembre 2012 la SMSE n'a cessée de défendre les intérêts du village de Sainte Montaine tels qu'ils sont définis dans les statuts de l'association.

Après trois années de « labeur » nous avons réussi tous ensemble à ce que le projet de carrière soit en « stand by ».

C'est pourquoi avec les habitants elle continue son action pour le bien de tous (inventaires faune / flore, études géologiques, opérations « village propre »).

Forte d'une notoriété qui commence à porter ces fruits la SMSE, loin de donner des leçons pose de nombreuses questions sur l'environnement de notre village (sentiers de randonnées, développement du village, avenir de la source de la Belle Fontaine, ...).

En relation avec l'ensemble des autorités, les associations, et le conseil municipal, elle apprend, interroge et interpelle afin de préserver notre cadre de vie et la beauté de notre village.

C'est pourquoi la mobilisation de l'ensemble des bonnes volontés et votre soutien nous sont nécessaires.
MB



Emballages en papier/carton	14 %
Emballages en verre	7 %
Emballages en plastique	26 %
Emballages métalliques	4 %
Journaux, magazines, prospectus	9 %
Déchets putrescibles	16 %
Divers	24 %

Une famille de 4 personnes produit en moyenne près de 1,5 tonne de déchets par an



Contenu moyen d'une poubelle
(chiffres donnés par rapport au volume)

4 bonnes raisons de trier ses déchets

Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.

Pas de recyclage possible sans tri sélectif ! Et oui, si nous jetions tous nos déchets dans une même et seule poubelle, il serait impossible de les recycler. Trier ces déchets à posteriori augmenterait considérablement le coût du recyclage. De plus, les déchets alimentaires viendraient souiller les déchets recyclables qui ne pourraient plus être valorisés.

Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !

Abandonner des déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre. En effet, la majorité des déchets mettent des années à se dégrader et à disparaître. Certains contiennent des substances toxiques qui vont s'infiltrer dans le sol et contaminer les nappes d'eau souterraines qui sont notre alimentation en eau potable. Ainsi trier et recycler ses déchets, c'est non seulement préserver la nature mais aussi notre santé.

Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.

Les biens que nous consommons sont produits à partir de matières premières qui ne sont pas inépuisables. Trier nos déchets pour qu'ils soient réemployés ou transformés en matières premières secondaires, c'est économiser les ressources naturelles qui risquent de nous manquer demain. Ainsi, en recyclant 1 tonne d'aluminium, on économise 2 tonnes de bauxites. En recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres. En recyclant 1 tonne de plastique PET, on économise 800 kg de pétrole brut.

Trier ses déchets : c'est aussi économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.

Fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées est source d'économie d'énergie. En effet, l'extraction et la transformation des matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage. Ainsi, par exemple, refondre des canettes d'aluminium c'est économiser 95% de l'énergie utilisée pour l'extraction de ce métal. Enfin, trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés, favorise la création d'emplois de proximité, en France.

Sainte Montaine
Vendredi 18 novembre 2016
à 20h00 Salle des fêtes

Sainte-Montaine Sauvegarde de l'Environnement
(S.M.S.E.)

Invite

l'Association de Veille Environnementale du Cher
(A.V.E.C.)

pour une

Conférence qui nous concerne tous :



Entrée gratuite

A.V.E.C : 02 48 66 08 20 - avec18@laposte.net
http://avec18.wix.com/veille_18

Calendrier des actions :



- 24 avril brocante Ménétréol
- 15 mai brocante Aubigny
- 16 mai Procession
- 3 juin « La marche pour l'eau » Mehun à Vierzon
- 11 septembre 2016 : Brocante du Comité des Fêtes
- 09 octobre 2016 : « Nettoyage d'Automne » = village propre
- 18 novembre : Conférence sur « L'eau dans le Cher »
- Janvier 2017 : Assemblée Générale Ordinaire

Site internet de l'association :

WWW.SMSE18.org

Sainte Montaine Sauvegarde de l'Environnement
24 rue principale
18 700 SAINTE MONTAINE

02 48 73 44 09

Mail : smse@free.fr

INPN